

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

VALIDITE DU PRESENT DOCUMENT

Ces CGV s'appliquent à partir du 1er octobre 2021.

SOMMAIRE

1. Préambule
2. Définitions
3. Objet
4. Les Offres
 - 4.1 L'offre Immo by Blossoma
 - 4.1.1 Description des forfaits pour le service de réservation d'espace
 - 4.1.2 Conditions d'utilisation des espaces et du matériel
 - 4.2 L'offre Services by Blossoma
 - 4.2.1 Description des services
 - 4.2.2 Modalités d'achat des services
 - 4.2.3 Conditions spécifiques s'appliquant à l'offre service Coaching
5. Traitement des données personnelles
6. Conditions financières
7. Droit de rétractation
8. Assurances
9. Divers

1. PREAMBULE

La société BLOSSOMA, S.A.S. au capital social de 21.000 euros, immatriculée au RCS de Sedan sous le numéro 851 586 339 dont le siège social est situé en France, au 22 rue du Président Kennedy, 08000 Charleville-Mézières, met à disposition de ses clients une offre de services afin de les aider à se développer et à développer leur activité. Cette offre de services comprend :

Une offre dénommée « L'offre Immo by Blossoma » (Partie 1) qui consiste en

Un Service de réservation d'espaces équipés à destination des praticiens du bien-être et de la santé ainsi que la mise à disposition desdits espaces.

Une offre dénommée « L'offre Services by Blossoma » (Partie 2) qui consiste en

Une offre de prestations de services de type communication, aide au développement de l'activité et de gestion de l'activité digitale.

2. DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les mots ou expressions commençant avec une majuscule auront les significations suivantes :

Agenda : Désigne l'outil de réservation accessible en ligne dans lequel le Client réserve les plages horaires ou journées correspondant au Forfait qu'il a souscrit.

Boutique en ligne : Espace de commercialisation des offres sur le site www.Blossoma.fr

Client : Désigne la personne morale ou physique qui souscrit un Forfait de l'offre Immo by Blossoma ou achète un service de l'Offre Services by Blossoma, soit par l'acceptation d'un devis, ou par l'achat direct dans la Boutique en ligne

Compteur d'heures : Pour les Forfaits « à l'heure », désigne la tenue du solde des heures restant à utiliser compte tenue du forfait choisi et des heures déjà utilisées.

Données Client : Désigne les informations (dont les Données Personnelles) dont le Client est responsable qu'il saisit, renseigne, transmet et traite dans le cadre de l'utilisation du Service.

Données Personnelles : désigne les données à caractère personnel au sens de la directive 95/46/CE et la de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et libertés, ou de toute autre réglementation applicable, que le Client collecte et dans le cadre de son utilisation du Service saisit, renseigne, transmet ou traite.

Forfait : Désigne la formule de souscription choisie par le Client, pour l'offre Immo by Blossoma, qui associe le Service de réservation d'espace à un prix horaire, mensuel ou semestriel.

Offre Immo by Blossoma : Désigne l'offre de service permettant de souscrire à des forfaits d'utilisation de salons équipés

Offre Services by Blossoma : Désigne l'offre des services pouvant être achetés à l'unité ou par pack tels, le pack communication et le pack digital

Pack : Regroupement des services de l'Offre Services by Blossoma par thème. L'achat de ces services est possible par Pack pour bénéficier de conditions avantageuses

Salon : Désigne la pièce meublée et équipée destinée à la pratique de l'activité du Client.

Service de réservation d'espaces : Désigne le Service de réservation en ligne des espaces équipés, la mise à disposition des espaces principaux (salons équipés pour les praticiens du bien-être et de la santé) ainsi que les espaces annexes tels que salle d'attente, salle de pause ou espaces de stockage.

Service : Désigne tout autre service que le Service de réservation d'espaces, auquel le Client peut accéder selon les conditions prévues.

3. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les termes et conditions, droits et obligations applicables aux clients et à BLOSSOMA S.A.S. et du Client dans le cadre de l'achat et de l'utilisation du Service.

En conséquence, le Client accepte, pleinement et sans aucune réserve, l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente avant toute souscription ou achat d'une des offres vendues par BLOSSOMA S.A.S.

L'acceptation des Conditions Générales de Vente intervient lorsque le Client a accepté un devis émanant de BLOSSOMA S.A.S. ou acheté directement dans la boutique en ligne.

BLOSSOMA S.A.S est libre de modifier les Conditions Générales de Vente à tout moment. Il est donc conseillé au Client de se référer, régulièrement, à la dernière version des Conditions Générales de Vente disponible en permanence sur le site internet de BLOSSOMA S.A.S.

Le Client ayant préalablement souscrit à un Forfait se verra automatiquement appliquer les nouvelles Conditions Générales de Vente en vigueur au moment du renouvellement de l'Abonnement, dans le cadre de l'Offre Immo by Blossoma.

4. LES OFFRES

4.1 : L'OFFRE IMMO by BLOSSOMA

L'accès à l'Offre Immo by Blossoma implique de la part du Client :

- du matériel informatique ou un mobile permettant un accès internet (pour les forfaits heures)
- de fournir les documents suivants, justifiant de sa capacité à l'exercice de la pratique bien-être ou santé indiquée sur le devis ou l'offre commerciale :
 - pièce d'identité
 - justificatif de domicile (EDF, téléphone etc...) de moins de 2 mois
 - assurance responsabilité civile professionnelle
 - document précisant le statut juridique
 - diplôme ou certificat

L'accès au Service est effectif après souscription à un Forfait dans les conditions ci-après décrites.

4.1.1 DESCRIPTION DES FORFAITS POUR LE SERVICE DE RESERVATION D'ESPACES

BLOSSOMA S.A.S. propose plusieurs types de Forfaits, parmi lesquels le Client peut choisir en fonction du niveau de flexibilité et de volume de son activité prévisionnelle.

Une fois son forfait choisi, le Client réserve des plages horaires ou à la journée dans les horaires d'ouverture visibles dans l'Agenda.

4.1.1.1 FORFAITS « A LA JOURNEE »

Les Forfaits « à la journée » engagent le Client sur une période de 6 mois pour la réservation d'un nombre de jours ou de demi-journées par semaine, fixes. La plage horaire est également fixe et non modifiable.

Les Forfaits « à la journée » incluent les forfaits pour une demi-journée, une journée, deux journées ou trois journées par semaine.

Une demi-journée correspond à une plage de 5 heures consécutives, pour le matin (entre 8h00 et 14h00) ou pour l'après-midi (entre 14h00 et 22h00).

Une journée correspond à une plage de 10 heures consécutives, (entre 8h00 et 22h00).

Il est possible de diviser une journée en deux demi-journées positionnées sur deux jours différents.

Les Forfaits « à la journée » n'ouvrent droit à aucune compensation du fait de la non utilisation totale ou partielle des journées réservées ni du fait que certaines journées soient fériées.

4.1.1.2. FORFAITS « A L'HEURE »

Les Forfaits « à l'heure » engagent le Client sur un nombre d'heures utilisables sur une période maximale de 6 mois. Passé ce délai de 6 mois à compter de la date de la souscription, les heures non consommées sont annulées, sans ouvrir droit à compensation.

La réservation dans l'agenda se fait par multiple d'heures complètes.

Le client a la possibilité d'annuler ou modifier sans frais la plage horaire réservée jusqu'à 48h avant le début de la plage horaire concernée.

Passé ce délai de 48h, il n'est plus possible d'annuler ou modifier la plage horaire. Le nombre d'heures réservées sera considéré comme consommé et automatiquement déduit du compteur d'heures restant à utiliser.

4.1.1.3 MODIFICATION DE FORFAIT PENDANT LA PERIODE DE CONSOMMATION

Le client a la possibilité de modifier son forfait, s'il lui reste des heures à consommer et dans un délai de 2 mois après la souscription, s'il souhaite passer sur un forfait supérieur en heures (10h<25h<50h<100h<200h) ou en jours (0,5j<1j<2j<3j) et ainsi bénéficier d'un tarif plus avantageux.

Il disposera alors des heures du nouveau forfait, desquelles seront déduites les heures déjà consommées sur son ancien forfait, qui devront être consommées sur la durée restante de l'ancien forfait.

Exemple : Après 1 mois, le client a consommé 10h de son forfait 25h. En convertissant son forfait en 50h, il aura 5 mois pour consommer les 40h restantes. Ces 40 heures seront donc facturées au prix horaire du forfait 50 heures.

4.1.2. CONDITIONS D'UTILISATION DES ESPACES ET DU MATÉRIEL

4.1.2.1 SERVICE DE RÉSERVATION DES SALONS

Le Client réalise les opérations suivantes en ligne en se connectant sur le site Internet de BLOSSOMA S.A.S. :

- Mise à jour et consultation de ses données personnelles
- Sélection du forfait
- Acceptation des Conditions Générales de Vente valables à la date de souscription
- Acceptation de l'offre commerciale
- Paiement du forfait
- Consultation de l'agenda
- Choix, validation des plages horaires
- Annulation, modification des plages horaires dans les conditions prévues à l'article 3.1.
- Consultation de son compteur d'heures (mise à jour mensuelle)

4.1.2.2 UTILISATION DES ESPACES ET MATÉRIELS RÉSERVÉS

Le client s'engage à utiliser les espaces (Salons et autres espaces tels que salle d'attente, salle de pause, espaces de stockage) et matériels réservés pour l'exercice de son activité mentionnée sur l'offre commerciale, à l'exclusion de toute autre activité.

A l'entrée dans les locaux, le Client s'engage à porter à la connaissance de BLOSSOMA S.A.S, tout problème relatif :

- à l'état de l'espace et du matériel,
- à l'état de propreté générale,
- à l'inventaire du mobilier et matériel mis à disposition dans le Salon

Après utilisation des espaces et matériels réservés, le Client s'engage à les restituer propres, rangés selon le plan standard mis à disposition dans le Salon et en état de fonctionnement, permettant une réutilisation immédiate par un autre praticien.

4.2 L'OFFRE SERVICES by BLOSSOMA

L'Offre Services by Blossoma est un ensemble de services proposés à la vente répondant aux besoins des thérapeutes, praticiens bien-être et professionnels de l'accompagnement souhaitant se lancer, se faire connaître et développer leur activité.

Ces services peuvent être achetés séparément ou par pack afin de bénéficier de conditions avantageuses.

4.2.1 DESCRIPTION DES SERVICES

L'Offre Services by Blossoma est commercialisée de la façon suivante :

Le Pack Développement, constitué de

- Le Diagnostic
- Le Coaching
- L'Avis Client

Le Pack Communication, constitué de

- Le Pitch
- Le Plan Com'
- L'identité Visuelle

Le Pack Digital, constitué de

- Le Site Web
- Le Google My Business
- La Page Média

Les descriptions détaillées des services mentionnés ci-dessus sont disponibles dans les fiches produits à télécharger sur le site Blossoma.fr

4.2.2 MODALITES D'ACHAT DES SERVICES

Chacun des services et pack peut être acheté dans l'espace en ligne sur la page « La Boutique by Blossoma ».

Le processus d'achat et de la prestation de ces services est décrit dans les fiches produits spécifiques à chaque produits, disponibles sur le site Blossoma.fr. Le Client accepte sans réserve les conditions d'achat telles que décrites.

4.2.3. CONDITIONS SPECIFIQUES S'APPLIQUANT A L'OFFRE SERVICE COACHING

Le détail des Conditions générales de Ventes spécifiques à l'Offre Service Coaching sont stipulées dans le devis réalisé pour chaque Client. La signature dudit devis vaut acceptation des CGV spécifique à l'offre de Coaching.

5. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Si les Données transmises aux fins de Vente du Service comportent des Données à caractère personnel, le Client garantit à BLOSSOMA S.A.S. qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés », et qu'il a informé les personnes physiques concernées de l'usage qui est fait desdites données personnelles.

A ce titre, le Client garantit BLOSSOMA S.A.S. contre tout recours, plainte ou réclamation émanant de tout tiers dont les données personnelles seraient utilisées par le Client.

6. CONDITIONS FINANCIÈRES

6.1. PAIEMENTS

L'adresse de facturation est l'adresse figurant sur le devis ou la proposition commerciale. Sauf disposition contraire explicitement acceptée par BLOSSOMA S.A.S., le paiement s'effectue par carte bancaire. Les conditions financières sont définies dans le devis émanant de BLOSSOMA S.A.S.

A défaut de devis, les modalités de règlement s'appliquent comme suivant :

Pour l'Offre Immo by Blossoma,

- **pour les Forfaits « à la journée »,**

Le Service de réservation d'espaces est facturé en six fois.

- **pour les Forfaits « à l'heure »,**

Le Service de réservation d'espaces est facturé, selon la formule choisie par le client,

- pour les Forfaits de 10 heures en une fois
- pour les autres Forfaits « heures » en six fois

Le premier paiement est effectué au comptant, à la date d'acceptation du devis ou de l'offre commerciale.

Les autres paiements sont effectués au même jour des mois suivants.

Pour l'Offre Services by Blossoma,

Des conditions de paiement spécifiques sont mises en place pour chacun des services :

Pour les produits suivants, le paiement se fait au comptant, lors de l'achat sur la boutique en ligne

- Le Logo by Blossoma
- Le Google my business by Blossoma
- La Page Media by Blossoma
- Le Diagnostic by Blossoma
- Le Pitch by Blossoma
- Le Coaching by Blossoma
- Le Plan de Com' by Blossoma

Pour les produits suivants, le paiement se fait par un acompte de 30% du montant total à signature du devis, puis un second paiement de 30% un mois plus tard et le solde (soit 40%) à la livraison ou à la fin de la réalisation de la prestation

- Le Site Web by Blossoma
- Le Coaching by Blossoma
- Le Pack Communication by Blossoma
- Le Pack Digital by Blossoma

Pour les produits suivants, le paiement se fait chaque mois, un abonnement étant mis en place lors de l'achat sur la boutique en ligne

- L'Avis Client by Blossoma

6.2. DEFAUT DE PAIEMENT

Sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts, le défaut de paiement par le Client d'une facture à son échéance entraîne de plein droit :

L'application d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, sans mise en demeure préalable et à compter du premier jour de retard.

Les frais bancaires et de gestion supplémentaires (suivi du recouvrement, courriers et frais téléphoniques de relance, représentation des rejets de prélèvement bancaire).

L'envoi d'une lettre de mise en demeure d'avoir à procéder au paiement, à défaut de règlement dans un délai de 15 jours de l'envoi de ladite mise en demeure, la suspension de l'accès au Service.

7. DROIT DE RETRACTATION

Lorsque la souscription des forfaits de l'Offre Immo by Blossoma a lieu sur Internet, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de souscription du Forfait.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client devra notifier à BLOSSOMA S.A.S sa décision de rétractation du contrat au moyen d'une lettre envoyée par la poste ou par courrier électronique.

Les sommes versées lui seront alors restituées déduction faite des heures déjà consommées et calculées au prorata temporis.

L'achat des services de l'Offre Services by Blossoma ayant lieu sur Internet, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du devis ou de l'achat dans la Boutique en ligne.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client devra notifier à BLOSSOMA S.A.S sa décision de rétractation du contrat au moyen d'une lettre envoyée par la poste ou par courrier électronique.

Les Services déjà prestés ou dont la conception aura déjà été entamés ne pourront pas être remboursés des montants déjà versés. Le Client renonce à tout recours demandant la restitution desdits montants.

8. ASSURANCES

BLOSSOMA S.A.S. a souscrit les assurances nécessaires afin de couvrir les risques liés à l'exercice de son activité.

9. DIVERS

Les Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

Pour l'exécution des présentes ainsi que de leurs suites, les Parties font respectivement élection de domicile en leurs sièges sociaux. Toute modification du siège social ou de l'adresse de l'une des Parties ne sera opposable à l'autre Partie que huit jours calendaires après lui avoir été dûment notifiée.

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des relations des parties sera soumis aux juridictions compétentes de Sedan.